

Le Locle devient paroisse



Le réchauffement climatique du début du deuxième millénaire va permettre un renforcement de la colonisation des Montagnes. Ainsi, à partir du 13^e et 14^e siècle, les paysans du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz feront paître leurs bétails dans la région durant la belle saison. Progressivement, ils s'y établissent, augmentant par là même le nombre d'habitants des vallées du Locle, de la Sagne et plus généralement de la région des Montagnes.

Le Locle devient une paroisse

Dédiée à Sainte-Marie Madelaine, la chapelle du Locle est attestée dès 1351¹. Un service régulier lui est attribué, financé par le biais de la dîme.

Cette chapelle se situe sur le lieu actuel du Temple du Locle. L'existence d'un lieu de culte à cet endroit montre le souci des habitants du Locle de pérenniser la construction d'un tel édifice. En effet, celui-ci est construit sur un rocher, assurant par là même sa stabilité. *A contrario*, le centre du village, notamment au sud, sera lui construit sur des pilotis, en raison de la présence de la nappe phréatique. La chapelle sera agrandie en 1405.

Cette paroisse montre l'importance (certes relative) de la communauté et son développement démographique.

La Grande peste ou Peste Noir

La première attestation de la paroisse du Locle coïncide avec l'un des épisodes les plus mortifères de l'histoire du Moyen Âge tardif : la Grande peste. En 1347, venue d'Orient, l'Europe est touchée par l'une des plus importantes épidémies de son histoire : la peste bubonique. Celle-ci se transmet par les puces. Les personnes infectées voient des bubons survenir au cou, aux glandes

des aisselles et à l'aîne. Elle se propage avec une extrême rapidité sur tout le continent.

Les communautés de l'époque sont dépassées. L'origine de l'épidémie n'est pas connue. La théorie des miasmes avançait une souillure de l'air, celle de la contagion une transmission d'individu à individu ou par des marchandises. Reste qu'au vu de l'ampleur, celle-ci était avant tout perçue comme une intervention divine. La ferveur religieuse croît. Les processions et les chapelles sortent de terre, offrant quelques réconforts à la population². Les morts sont enterrés à la hâte.

Comme souvent, des bouc-émissaires sont désignés. Dans certaines régions, des pogroms sont organisés contre les juifs.

Phénomène intuitivement urbain en raison de la concentration de la population, les campagnes ne sont pas épargnées. D'ailleurs, ces habitants représentent l'immense majorité de la population. Le territoire neuchâtelois ne fait pas exception. Ainsi, entre 1349 et 1350, la peste ravage près d'un tiers de la population des Montagnes neuchâteloises³.

En Europe, la peste s'éteint en 1353. Elle provoque la mort de près de 25 millions de personnes (estimation basse) pour une population européenne estimée entre 80 et 100 millions d'habitants.

Des toponymes caractéristiques

Malgré la saignée démographique provoquée par la Grande Peste, les Montagnes neuchâteloises et Le Locle continuent leur développement.

Comme nous l'avons vu, Le Locle entre dans l'histoire en 1151. Les toponymes sont par ailleurs conformes à une colonisation des montagnes débutée au Moyen Âge « classique ». En effet, selon Jacques Bujard & Co, les noms de lieux précédés d'un article apparaissent au 12^e siècle. La presque totalité des lieux-dits ou localités des Montagnes jurassiennes se caractérise ainsi par leur présence : *Le Locle*, *La Sagne*, *Les Brenets*, *La Chaux-de-Fonds*, *La Brévine*, *Les Verrières*,...⁴.

Les lieux reflètent par ailleurs la topographie et les particularités régionales.

Si Le Locle vient de petit lac (*lasculus*), le terme de « *Chaux* » signifie, quant à lui, un pâturage d'altitude. La Chaux-de-Fonds, La Chaux de Remosse (Brévine) ou La Chaux-du-milieu désignent à l'origine des lieux destinés aux bétails des paysans des vallées.

Le Val-de-Ruz, quant à lui, se caractérise par des toponymes rappelant l'existence de la notion latine de « *villa* », désignant notamment un « *habitat rural* ». Ainsi, Villiers, Boudevilliers, Malvilliers sont autant de localités rappelant la présence de domaines agricoles.

Sur le Littoral, il en va de même, par exemple, de « *curtis* », signifiant la « *cour d'une ferme* », puis par la suite la « ferme elle-même ». « *curtis* » se retrouve dans les toponyme de Corcelles, Cormondrèche, Cortaillod ou Coffrane⁵.

Installés dans les Vallées, voire sur le Littoral, certains paysans de l'époque se déplaçaient ainsi dans les Montagnes pour faire paître leur bétail. A l'inverse, certains habitants des Montagnes participeront annuellement aux Vendanges sur le Littoral.

Des lieux de cultes se développent

Attestée en 1351, la paroisse du Locle, constituant la seule des Montagnes neuchâteloises durant plus d'un siècle, sera scindée en deux en 1499 avec la création de celle de la Sagne.

Les églises, en tant que lieux de cultes, fleurissent aux quatre coins des Montagnes: En 1511-1512 aux Brenets, en 1528 à La Chaux-de-Fonds. L'érection de ces lieux de cultes montre le développement économique et démographique de la région⁶.

1 Jean-Marc Barrelet: « Locle, Le », in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 12.08.2021. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007627/2021-08-12/>, consulté le 03.07.2024.

2 Roger Seiler: « Peste », in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 27.09.2010, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007980/2010-09-27/>, consulté le 01.07.2024.

3 Jean-Marc Barrelet, p. 119.

4 BUJARD, Jacques, MOREROD, Jean-Daniel, OGUEY, Grégoire, DE REYNIER, Christian, *Histoire du canton de Neuchâtel : aux origines médiévales d'un territoire*, Tome 1, Editions Alphil – Presses universitaires suisses, 2014, p. 96.

5 BUJARD, J & Co, p. 39.

6 BUJARD, J & Co, p. 115.